



Séance du Conseil Municipal
du vendredi 12 avril 2019

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF le DOUZE AVRIL à NEUF HEURES, le Conseil Municipal de la Commune d'ORANGE, légalement convoqué le 4 avril 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans le lieu habituel de ses séances, en session du mois d'AVRIL ;

Sous la présidence de **M. Jacques BOMPARD, Maire**

ETAIENT PRESENTS :

M. Gérald TESTANIERE, Mme Marie-Thérèse GALMARD, M. Denis SABON, Mme Muriel BOUDIER, M. Jean-Pierre PASERO, Mme Marcelle ARSAC, Mme Anne CRESPO, M. Claude BOURGEOIS, Mme Catherine GASPA, Adjoint

Nombre de membres :

- En exercice : 35
- Présents : 29
- Votant : 34

Mme Edmonde RUZE, M. Armand BEGUELIN, M. Jacques PAVET, Mme Marie-Josèphe MARTIN, M. Michel BOUYER, M. Bernard EICKMAYER, Mme Danièle GARNAVAUX, M. Xavier MARQUOT, M. Jean-Michel BOUDIER, Mme Marion STEINMETZ-ROCHE, Mme Marie-France LORHO, Mme Carole PERVEYRIE, Mme Sandy TRAMIER, Mme Christiane LAGIER, Mme Anne-Marie HAUTANT, Mme Christine BADINIER, M. Gilles LAROYENNE, Mme Yannick CUER, Mme Fabienne HALOUI, Conseillers Municipaux.

Absents excusés :

| | | |
|---------------------------------|----------------------------|------------------------------|
| <i>M. Jean-Christian CADENE</i> | <i>qui donne pouvoir à</i> | <i>M. Claude BOURGEOIS</i> |
| <i>Mme Danielle AUBERTIN</i> | <i>qui donne pouvoir à</i> | <i>Mme Anne CRESPO</i> |
| <i>Mme Chantal GRABNER</i> | <i>qui donne pouvoir à</i> | <i>Mme Catherine GASPA</i> |
| <i>M. Nicolas ARNOUX</i> | <i>qui donne pouvoir à</i> | <i>M. Denis SABON</i> |
| <i>M. Guillaume BOMPARD</i> | <i>qui donne pouvoir à</i> | <i>M. Jean-Pierre PASERO</i> |

Absent : M. Alexandre HOUPERT

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Madame Marion STEINMETZ-ROCHE est nommée secrétaire de séance.



Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur le Maire soumet le procès-verbal sommaire de la séance du 15 mars 2019 à l'approbation du Conseil. Il est approuvé à la majorité (2 voix contre : Mmes HAUTANT et BADINIER).

Il indique que les décisions du 1er trimestre 2019 ont été communiquées aux élus.

Puis, il précise que pour les dossiers N° 8 à 14 inclus, en application de l'article L2121-14 du C.G.C.T. qui dispose : « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote. », il convient d'élire un Président de séance.

Il demande qui souhaite se présenter.

Monsieur Gérald TESTANIERE se propose et il est élu par les membres du Conseil en qualité de Président de séance à compter du dossier N° 8 et jusqu'au dossier N° 14 pour l'examen des comptes administratifs.

EXPOSE DES COMPTES DE GESTION

RAPPORTEUR : Anne CRESPO

1 BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – COMPTE DE GESTION DE MONSIEUR LE RECEVEUR MUNICIPAL – EXERCICE 2018

👉 Le Conseil Municipal **APPROUVE** le Compte de Gestion du Receveur Municipal du budget principal de la ville d'Orange pour l'exercice 2018 sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la Journée Complémentaire et **DECLARE** que ce dernier dressé par Monsieur BRUNEL, Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes

**3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER et Mme CUER)
1 VOIX CONTRE (M. LAROYENNE)
30 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



2 BUDGET ANNEXE DU PARKING SOUTERRAIN DU THEATRE ANTIQUE – COMPTE DE GESTION DE MONSIEUR LE RECEVEUR MUNICIPAL - EXERCICE 2018

👉 Le Conseil Municipal **APPROUVE** le Compte de Gestion du Receveur Municipal du budget annexe du parking souterrain pour l'exercice 2018 et **DECLARE** que ce dernier dressé par Monsieur BRUNEL, Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes

**3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER et Mme CUER)
1 VOIX CONTRE (M. LAROYENNE)
30 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



3 SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL – BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES – COMPTE DE GESTION DE MONSIEUR LE RECEVEUR MUNICIPAL – EXERCICE 2018

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** le Compte de Gestion du Receveur Municipal du budget annexe des Pompes Funèbres pour l'exercice 2018 et **DECLARE** que ce dernier dressé par Monsieur BRUNEL, Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes

**3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER et Mme CUER)
1 VOIX CONTRE (M. LAROYENNE)
30 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



4 SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL – BUDGET ANNEXE DU CREMATORIUM - COMPTE DE GESTION DE MONSIEUR LE RECEVEUR MUNICIPAL – EXERCICE 2018

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** le Compte de Gestion du Receveur Municipal du budget annexe du Crématorium pour l'exercice 2018 et **DECLARE** que ce dernier dressé par Monsieur BRUNEL, Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes

**3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER et Mme CUER)
1 VOIX CONTRE (M. LAROYENNE)
30 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Catherine GASPA

5 BUDGET ANNEXE « TRANSPORT ORANGE » – COMPTE DE GESTION DE MONSIEUR LE RECEVEUR MUNICIPAL – EXERCICE 2018

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** le Compte de Gestion du Receveur Municipal du budget annexe « TRANSPORT ORANGE » pour l'exercice 2018 et **DECLARE** que ce dernier dressé par Monsieur BRUNEL, Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes

**3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER et Mme CUER)
1 VOIX CONTRE (M. LAROYENNE)
30 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Xavier MARQUOT

6 BUDGET ANNEXE DE L'EAU – COMPTE DE GESTION DE MONSIEUR LE RECEVEUR MUNICIPAL – EXERCICE 2018

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** le Compte de Gestion du Receveur Municipal du budget annexe de l'Eau pour l'exercice 2018 et **DECLARE** que ce dernier dressé par Monsieur BRUNEL, Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des

comptes

3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER et Mme CUER)
1 VOIX CONTRE (M. LAROYENNE)
30 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



7 BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT – COMPTE DE GESTION DE MONSIEUR LE RECEVEUR MUNICIPAL – EXERCICE 2018

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** le Compte de Gestion du Receveur Municipal du budget annexe de l'Assainissement pour l'exercice 2018 et **DECLARE** que ce dernier dressé par Monsieur BRUNEL, Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes

3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER et Mme CUER)
1 VOIX CONTRE (M. LAROYENNE)
30 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



Monsieur le Maire prononce une suspension de séance à 9 H 35.

Reprise de la séance à 9 H 50

ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS

Monsieur le Maire se retire, conformément à l'article L 2121-14 du C.G.C.T.

Monsieur Gérald TESTANIERE, élu, préside alors la séance.

RAPPORTEUR : Anne CRESPO

8 BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE D'ORANGE – COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2018

Au cours du débat, le Président de séance prononce une suspension de séance à 10 h 00.

Madame Marie-France LORHO donne pouvoir à Monsieur Gérald TESTANIERE et quitte la séance.

Reprise de la séance à 10 H 05.

Le débat reprend avant le vote.

↳ Le Conseil Municipal **VOTE** le Compte Administratif de ce budget, **CONSTATE** les identités de valeur avec les indicateurs du Compte de Gestion et **ARRÊTE** les résultats définitifs du Compte Administratif 2018 tels que résumés ci-dessous :

| | |
|---|-------------------|
| <u>Un déficit d'exploitation 2018 de :</u> | - 967 764,83 € |
| Un excédent d'exploitation cumulé 2017 de : | + 21 693 332,41 € |
| <u>Soit un excédent de clôture définitif 2018 d'exploitation de :</u> | + 20 725 567,58 € |

| | |
|---|------------------|
| <u>Un excédent d'investissement 2018 de :</u> | + 1 600 758,36 € |
| Un déficit d'investissement cumulé 2017 de : | - 1 278 229,69 € |
| <u>Soit un excédent de clôture définitif 2018 d'investissement de :</u> | + 322 528,67 € |

Soit un excédent total 2018 hors Restes à Réaliser des deux sections de : + 21 048 096,25 €

3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER et Mme CUER)
2 VOIX CONTRE (M. LAROYENNE et Mme HALOUI)
28 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



9 BUDGET ANNEXE PARKING SOUTERRAIN DU THEATRE ANTIQUE - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2018

↳ Le Conseil Municipal VOTE le Compte Administratif de ce budget, CONSTATE les identités de valeur avec les indicateurs du Compte de Gestion et ARRÊTE les résultats définitifs du Compte Administratif 2018 tels que résumés ci-dessous :

Un excédent d'exploitation 2018 de : + 7 695,98 €
Un excédent d'exploitation 2017 de : + 33 280,84 €

Soit un excédent de clôture définitif 2018 de : + 40 976,82 €

4 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, Mme CUER et Mme HALOUI)
1 VOIX CONTRE (M. LAROYENNE)
28 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



10 SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL - BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2018

↳ Le Conseil Municipal VOTE le Compte Administratif de ce budget, CONSTATE les identités de valeur avec les indicateurs du Compte de Gestion et ARRÊTE les résultats définitifs du Compte Administratif 2018 tels que résumés ci-dessous :

Un excédent d'exploitation 2018 de : + 89 026,93 €
Un excédent d'exploitation cumulé 2017 de : + 595 801,00 €
Soit un excédent de clôture définitif 2018 d'exploitation de : + 684 827,93 €

Un déficit d'investissement 2018 de : - 45 994,71 €
Un excédent d'investissement cumulé 2017 de : + 626 490,30 €
Soit un excédent de clôture définitif 2018 d'investissement de : + 580 495,59 €

Soit un excédent total 2018 cumulé des deux sections de : + 1 265 323,52 €

4 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, Mme CUER et Mme HALOUI)
1 VOIX CONTRE (M. LAROYENNE)
28 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



11 SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL BUDGET ANNEXE DU CREMATORIUM - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2018

↳ Le Conseil Municipal VOTE le Compte Administratif de ce budget, CONSTATE les identités de valeur avec les indicateurs du Compte de Gestion et ARRÊTE les résultats définitifs du Compte Administratif 2018 tels que résumés ci-dessous :

| | |
|---|-----------------------|
| Un excédent d'exploitation 2018 de : | + 201 896,87 € |
| Un excédent d'exploitation cumulé 2017 de : | + 468 193,09 € |
| Soit un excédent de clôture définitif 2018 d'exploitation de : | + 670 089,96 € |

| | |
|---|-----------------------|
| Un déficit d'investissement 2018 de : | - 100 953,43 € |
| Un excédent d'investissement cumulé 2017 de : | + 535 812,55 € |
| Soit un excédent de clôture définitif 2018 d'investissement de : | + 434 859,12 € |

Soit un excédent total 2018 hors Restes à Réaliser cumulé des deux sections de : + 1 104 949,08 €

4 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, Mme CUER et Mme HALOUI)
 1 VOIX CONTRE (M. LAROYENNE)
 28 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Catherine GASPA

12 BUDGET ANNEXE - TRANSPORT ORANGE - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2018

Le Conseil Municipal VOTE le Compte Administratif de ce budget, **CONSTATE** les identités de valeur avec les indicateurs du Compte de Gestion et **ARRÊTE** les résultats définitifs du Compte Administratif 2018 tels que résumés ci-dessous :

| | |
|---|-------------------------|
| Un excédent d'exploitation 2018 de : | + 785 100,00 € |
| Un excédent d'exploitation cumulé 2017 de : | + 2 114 977,22 € |
| Soit un excédent de clôture définitif 2018 d'exploitation de : | + 2 900 077,22 € |

| | |
|--|-----------------------|
| Un déficit d'investissement 2018 de : | - 152 648,17 € |
| Un déficit d'investissement cumulé 2017 de : | - 5 660,25 € |
| Soit un déficit de clôture définitif 2018 d'investissement de : | - 158 308,42 € |

Soit un excédent total 2018 hors Restes à Réaliser cumulé des deux sections de : + 2 741 768,80 €

4 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, Mme CUER et Mme HALOUI)
 1 VOIX CONTRE (M. LAROYENNE)
 28 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



Madame Carole PERVEYRIE donne pouvoir à Madame Muriel BOUDIER et quitte la séance.

RAPPORTEUR : Xavier MARQUOT

13 BUDGET ANNEXE DE L'EAU - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2018

Le Conseil Municipal VOTE le Compte Administratif de ce budget, **CONSTATE** les identités de valeur avec les indicateurs du Compte de Gestion et **ARRÊTE** les résultats définitifs du Compte Administratif 2018 tels que résumés ci-dessous :

| | |
|---|-------------------------|
| Un excédent d'exploitation 2018 de : | + 509 007,11 € |
| Un excédent d'exploitation cumulé 2017 de : | + 1 866 412,62 € |
| Soit un excédent de clôture définitif 2018 d'exploitation de : | + 2 375 419,73 € |

| | |
|---|-----------------------|
| Un déficit d'investissement 2018 de : | - 40 611,66 € |
| Un excédent d'investissement cumulé 2017 de : | + 296 210,59 € |
| Soit un excédent de clôture définitif 2018 d'investissement de : | + 255 598,93 € |

Soit un excédent total 2018 hors Restes à Réaliser cumulé des deux sections de : + 2 631 018,66 €

4 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, Mme CUER et Mme HALOUI)
1 VOIX CONTRE (M. LAROYENNE)
28 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



14 BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2018

↳ Le Conseil Municipal **VOTE** le Compte Administratif de ce budget, **CONSTATE** les identités de valeur avec les indicateurs du Compte de Gestion et **ARRÊTE** les résultats définitifs du Compte Administratif 2018 tels que résumés ci-dessous :

| | |
|---|-------------------------|
| Un excédent d'exploitation 2018 de : | + 428 417,83 € |
| Un excédent d'exploitation cumulé 2017 de : | + 2 136 269,06 € |
| Soit un excédent de clôture définitif 2018 d'exploitation de : | + 2 564 686,89 € |

| | |
|---|-----------------------|
| Un excédent d'investissement 2018 de : | + 147 040,09 € |
| Un excédent d'investissement cumulé 2017 de : | + 502 894,43 € |
| Soit un excédent de clôture définitif 2018 d'investissement de : | + 649 934,52 € |

Soit un excédent total 2018 hors Restes à Réaliser cumulé des deux sections de : + 3 214 621,41 €

4 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, Mme CUER et Mme HALOUI)
1 VOIX CONTRE (M. LAROYENNE)
28 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



Monsieur le Maire revient en séance et reprend la présidence.

EXPOSE DES AUTRES DOSSIERS FINANCIERS

RAPPORTEUR : Jean-Pierre PASERO

15 ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS- ANNEE 2019

↳ Le Conseil Municipal **ALLOUE** les subventions aux associations indiquées dans la liste présentée

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote pour ce dossier
33 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



RAPPORTEUR : Anne CRESPO

16 BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE – REPRISE ET AFFECTATION DES RESULTATS - EXERCICE 2018 - REPRISE ET AFFECTATION DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU - EXERCICE 2018 - REPRISE ET AFFECTATION DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2018

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE DE :**
- **REPRENDRE** les résultats constatés de l'exercice 2018 :
Excédent de Fonctionnement = + 20 725 567,58 €
Excédent d'Investissement = + 322 528,67 €

- **CONSTATER** les Restes à réaliser pour un montant de :
 Recettes : + 762 390,44 €
 Dépenses : - 5 028 323,50 €

- **REPRENDRE** les résultats constatés de l'exercice 2018 du budget annexe de l'eau :
 Excédent de Fonctionnement = + 2 375 419,73 €
 Excédent d'Investissement = + 255 598,93 €

- **REPRENDRE** les résultats constatés de l'exercice 2018 du budget annexe de l'assainissement :
 Excédent de Fonctionnement = + 2 564 686,89 €
 Excédent d'Investissement = + 649 934,52 €

- **AFFECTER** ainsi qu'il suit les résultats de l'exercice 2018 :
 Excédent de Fonctionnement capitalisé (Compte R 1068) : 12 000 000,00 €
 Excédent de Fonctionnement reporté (Compte R 002) : 13 665 674,20 €

- **TRANSFERER** à la CCPRO les résultats issus du budget annexe de l'eau comme suit :
 Excédent d'Exploitation cumulé (D678) : 1 059 910,40 €
 Excédent d'Investissement cumulé (D1068) : 255 598,93 €

- **TRANSFERER** à la CCPRO les résultats issus du budget annexe de l'assainissement comme suit :
 Excédent d'Exploitation cumulé (D678) : 957 376,18 €
 Excédent d'Investissement cumulé (D1068) : 649 934,52 €

- **CONSERVER** sur le budget de la ville d'Orange les résultats suivants issus des budgets annexes de l'Eau et de l'Assainissement transférés à la CCPRO :
Excédent eau conservé sur le budget principal de la ville d'Orange (R002) : 1 315 509,33 €
Excédent assainissement conservé sur le budget principal de la ville d'Orange (R002) : 1 607 310,71 €

2 ABSTENTIONS (Mme CUER et Mme HALOUI)
 3 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT, Mme BADINIER et M. LAROYENNE)
 29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



Madame Yannick CUER et Monsieur Gilles LAROYENNE quittent la séance.

Madame Danièle GARNAVAUX quitte temporairement la séance.

17 BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE – FIXATION DES TAUX DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES ANNEE 2019

Le Conseil Municipal DECIDE DE VOTER; pour l'année 2019, les taux des trois Taxes Directes Locales comme suit :

- TAXE HABITATION : 14,61 %
- FONCIER BATI : 20,47 %
- FONCIER NON BATI : 48,81 %

2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
 29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



Madame Danièle GARNAVAUX revient en séance.

18 BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE - BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2019

Le Conseil Municipal APPROUVE dans tout son contenu le BUDGET PRIMITIF 2019 – Budget Principal de la Ville d'Orange, qui se présente ainsi :

Section Fonctionnement
 RECETTES : 47 638 106,62 €
 DEPENSES : 47 638 106,62 €

Section Investissement
RECETTES : 29 637 133,45 €
DEPENSES : 29 637 133,45 €

3 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT, Mme BADINIER et HALOUI)
29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



19 BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE - INTERCOMMUNALITE - ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS 2019 A LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DU PAYS REUNI D'ORANGE (CCPRO)

↳ Le Conseil Municipal DECIDE D'ATTRIBUER à la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange un Fonds de Concours d'un montant de 1 500 000 € relatif à la réalisation du programme annuel d'investissement 2019

3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER et Mme HALOUI)
29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



20 BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE – RESTITUTION DE VEHICULE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS REUNI D'ORANGE A LA COMMUNE

↳ Le Conseil Municipal ADOPTE le procès-verbal concernant la restitution du véhicule : camion benne DAILY de marque IVECO, immatriculé 9788 XF 84, ainsi qu'un reliquat d'amortissement 2019 de 1 768,23 € correspondant à un remplacement de boîte de vitesse en 2017

1 ABSTENTION (Mme HALOUI)
31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



21 BUDGET ANNEXE – PARKING SOUTERRAIN DU THEATRE ANTIQUE - REPRISE ET AFFECTATION DU RESULTAT - EXERCICE 2018

↳ Le Conseil Municipal DECIDE DE :
- **REPRENDRE** les résultats constatés de l'exercice 2018 :
Excédent d'exploitation = + 40 976,82 €
- **AFFECTER** ainsi qu'il suit les résultats de l'exercice 2018 :
Excédent d'Exploitation reporté (Compte R 002) : + 40 976,82 €

1 ABSTENTION (Mme HALOUI)
2 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



22 BUDGET ANNEXE PARKING SOUTERRAIN DU THEATRE ANTIQUE - BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2019

↳ Le Conseil Municipal APPROUVE dans tout son contenu le Budget Primitif 2019 du Parking Souterrain de Théâtre Antique, constitué d'un volume total de 97 996,82 €

1 ABSTENTION (Mme HALOUI)
2 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



23 SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL – BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES - REPRISE ET AFFECTATION DES RESULTATS – EXERCICE 2018

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE DE REPRENDRE** les résultats constatés de l'exercice 2018 :

Excédent d'exploitation : + 684 827,93 €

Excédent d'investissement : + 580 495,59 €

- **DE CONSTATER** les Restes à réaliser pour un montant de :

Recettes : 0,00 €

Dépenses : 51 002,33 €

- **D'AFFECTER** ainsi qu'il suit les résultats de l'exercice 2018 :

Excédent d'Exploitation capitalisé (Compte R 1068) : + 273 697,74 €

Excédent d'Exploitation reporté (Compte R 002) : + 411 130,19 €

1 ABSTENTION (Mme HALOUI)

2 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)

29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



24 SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL - BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES - BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2019

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** dans tout son contenu le **BUDGET PRIMITIF 2019 – Budget Annexe des Pompes Funèbres**, qui se présente ainsi :

Section d'Exploitation

RECETTES : 993 330,19 €

DEPENSES : 993 330,19 €

Section Investissement

RECETTES : 1 054 488,52 €

DEPENSES : 1 054 488,52 €

1 ABSTENTION (Mme HALOUI)

2 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)

29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



25 SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL – BUDGET ANNEXE DU CREMATORIUM - REPRISE ET AFFECTATION DES RESULTATS – EXERCICE 2018

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE DE** :

- **REPRENDRE** les résultats constatés de l'exercice 2018 :

Excédent d'exploitation : + 670 089,96 €

Excédent d'investissement : + 434 859,12 €

- **CONSTATER** les Restes à réaliser pour un montant de :

Recettes : 0,00 €

Dépenses : 19 704,00 €

- **AFFECTER** ainsi qu'il suit les résultats de l'exercice 2018 :

Excédent d'Exploitation capitalisé (Compte R 1068) : + 170 089,96 €

Excédent d'Exploitation reporté (Compte R 002) : + 500 000,00 €

1 ABSTENTION (Mme HALOUI)

2 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)

29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



26 SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL - BUDGET ANNEXE DU CREMATORIUM - BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2019

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** dans tout son contenu le **BUDGET PRIMITIF 2019 – Budget Annexe des Pompes Funèbres**, qui se présente ainsi :

Section d'Exploitation

RECETTES : 1 140 600,00 €

DEPENSES : 1 140 600,00 €

Section Investissement

RECETTES : 1 238 249,08 €

DEPENSES : 1 238 249,08 €

1 ABSTENTION (Mme HALOUI)

2 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)

29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Catherine GASPA

27 BUDGET ANNEXE - TRANSPORT ORANGE - REPRISE ET AFFECTATION DES RESULTATS – EXERCICE 2018

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE DE** :

- **REPRENDRE** les résultats constatés de l'exercice 2018 :

Excédent d'exploitation : **+ 2 900 077,22 €**

Excédent d'investissement : **- 158 308,42 €**

- **CONSTATER** les Restes à réaliser pour un montant de :

Recettes : **0,00 €**

Dépenses : **258 360,96 €**

- **AFFECTER** ainsi qu'il suit les résultats de l'exercice 2018 :

Excédent d'Exploitation capitalisé (Compte R 1068) : **+ 1 153 169,38 €**

Excédent d'Exploitation reporté (Compte R 002) : **+ 1 746 907,84 €**

1 ABSTENTION (Mme HALOUI)

2 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)

29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



28 BUDGET ANNEXE « TRANSPORT ORANGE » - BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2019

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** dans tout son contenu le **BUDGET PRIMITIF 2019 – Budget Annexe « TRANSPORT ORANGE »**, qui se présente ainsi :

Section d'Exploitation

RECETTES : 3 315 907,84 €

DEPENSES : 3 315 907,84 €

Section Investissement

RECETTES : 3 016 577,22 €

DEPENSES : 3 016 577,22 €

2 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)

30 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR: Xavier MARQUOT

29 BUDGET ANNEXE DE L'EAU - REPRISE, AFFECTATION ET TRANSFERT DES RESULTATS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS REUNI D'ORANGE – TRANSFERT DES RESTES A REALISER A LA CCPRO - CLÔTURE DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU – EXERCICE 2018

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE DE :**

- **REPRENDRE** les résultats constatés de l'exercice 2018 :

Excédent d'Exploitation = + 2 375 419,73 €

Excédent d'Investissement = + 255 598,93 €

- **CONSTATER** les Restes à réaliser pour un montant de :

Recettes : 0,00 €

Dépenses : 98 276,89 €

- **REPRENDRE** au Budget Principal de la Ville d'Orange :

Excédent d'Exploitation reporté (Compte R 0002) + 2 375 419,73 €

Excédent d'Investissement reporté (Compte R 001) + 255 598,93 €

- **TRANSFERER** à la CCPRO les excédents suivants :

Excédent d'Exploitation reporté (Compte D 678) + 1 059 910,40 €

Excédent d'Investissement reporté (Compte D 1068) + 255 598,93 €

- **TRANSFERER** à la CCPRO les Restes à Réaliser suivants :

Recettes 0,00 €

Dépenses 98 276,89 €

- **CONSERVER** au budget principal de la Ville d'Orange : un montant de 1 315 509,33 € ;

- **CLOTURER** le budget annexe de l'EAU à l'issue des opérations comptables ci-dessus

1 ABSTENTION (Mme HALOUI)

2 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)

29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



30 BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT -REPRISE, AFFECTATION ET TRANSFERT DES RESULTATS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS REUNI D'ORANGE – TRANSFERT DES RESTES A REALISER A LA CCPRO - CLÔTURE DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2018

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE DE :**

- **REPRENDRE** les résultats constatés de l'exercice 2018 :

Excédent d'Exploitation (Compte R002) + 2 564 686,89 €

Excédent d'Investissement (Compte R001) + 649 934,52 €

- **CONSTATER** les Restes à Réaliser pour un montant de :

Recettes : 0,00 €

Dépenses 25 145,00 €

- **REPRENDRE** au Budget Principal de la ville d'Orange :

Excédent d'Exploitation reporté (Compte R 0002) + 2 564 686,89 €

Excédent d'Investissement reporté (Compte R 001) + 649 934,52 €

- **TRANSFERER** à la CCPRO les excédents suivants :

Excédent d'Exploitation reporté (Compte D 678) + 957 376,18 €

Excédent d'Investissement reporté (Compte D 1068) + 649 934,52 €

- **TRANSFERER** à la CCPRO les Restes à Réaliser suivants :

Recettes

0,00 €

Dépenses :

25 145,00 €

- **CONSERVER** au budget principal de la ville d'Orange : un montant de 1 607 310,71 € ;

- **CLOTURER** le budget annexe de l'ASSAINISSEMENT à l'issue des opérations comptables ci-dessus

1 ABSTENTION (Mme HALOUI)

2 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)

29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE

👉👉👉

Madame Fabienne HALOUI quitte la séance.

EXPOSE DES AUTRES DOSSIERS

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

31 **ALIENATION DE GRE À GRE DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION BA N° 219 SISE LIEUDIT L'ETANG SUD AU PROFIT DE MONSIEUR ET MADAME JEAN-LUC BUCHERT**

👉 Le Conseil Municipal **DECIDE DE CEDER** la parcelle communale cadastrée section BA n° 219, sise lieudit « L'Etang Sud », d'une contenance parcellaire de 472 m² environ, au profit de Monsieur et Madame Jean-Luc BUCHERT, au prix de 148,00 €/m²

2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)

29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE

👉👉👉

32 **ALIENATION DE GRE A GRE DE L'IMMEUBLE COMMUNAL CADASTRE SECTION BN N° 116 ET 365 SIS AVENUE DE L'ARC DE TRIOMPHE AU PROFIT DE LA S.A.S. ASKATA REPRESENTEE PAR MONSIEUR ERIC MARTIN**

👉 Le Conseil Municipal **DECIDE DE CEDER** l'immeuble communal cadastré section BN n°116 et 365 sis avenue de l'Arc de Triomphe, d'une contenance parcellaire de 118 m², à la S.A.S. ASKATA, représentée par Monsieur Eric MARTIN, domiciliée à 2 place Alexandre Farnèse à AVIGNON (84000) au prix de 85 000,00 € net vendeur

2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)

29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE

👉👉👉

33 ACQUISITION DU LOCAL COMMERCIAL CADASTRE SECTION BO N° 39 ET 40 (LOT N° 1) SIS RUE VICTOR HUGO APPARTENANT A LA SCI ORANGE REPRESENTEE PAR MONSIEUR HACENE AOUZIR

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE D'ACQUERIR** le local commercial cadastré section BO n° 39 et 40 (Lot n°1) appartenant à la SCI ORANGE, représentée par Monsieur Hacène AOUZIR, au prix de 55 000,00 €

**2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
29 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



34 RENOUELEMENT DE L'INSTITUTION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN (DPU simple e renforcé) ET DEFINITION DES PERIMETRES D'APPLICATION

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE DE RENOUELER** l'institution du Droit de Préemption Urbain (simple et renforcé) conformément au Plan Local d'Urbanisme approuvé le 15 février 2019 et **DE- PRECISER** que le DPU renforcé est créé à l'intérieur du périmètre d'étude du quartier gare

**2 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
29 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



35 MONTANT DE L'INDEMNITE COMPENSATOIRE A VERSER A LA SNC CONSTELLATION - APPROBATION DU PROTOCOLE TRANSACTIONNEL

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** les termes du protocole transactionnel avec une indemnité compensatoire fixée à 144 200 € HT afin de conserver la propriété de l'immeuble cadastré section BK n° 421 et 423 sis 101 Allée d'Auvergne

**2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
29 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



36 APPROBATION DE LA MISE EN PLACE D'UN PLAN D'INTERVENTION POUR LA DESTRUCTION DE NIDS DE FRELONS ASIATIQUES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL D'ORANGE EN 2019 ET DE LA CONVENTION D'INTERVENTION AVEC UNE ENTREPRISE AGREEE

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** la mise en place d'un plan d'intervention pour la destruction de nids de frelons asiatiques sur le territoire communal d'Orange et la conclusion d'une convention avec une entreprise agréée

31 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



RAPPORTEUR : Gérald TESTANIERE

37 DENOMINATION DE LA VOIE DU LOTISSEMENT: « LE CHAMPAUVIN » - IMPASSE DES GALETS

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE DE DENOMMER** la voie du Lotissement « Le Champauvin » : Impasse des Galets

**2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
29 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Muriel BOUDIER

38 AUTORISATION DE PRINCIPE POUR L'ENREGISTREMENT DE TMOIGNAGES AUDIO ET/OU VISUELS PAR LES ARCHIVES MUNICIPALES POUR CONSERVATION HISTORIQUE ET APPROBATION D'UNE CONVENTION TYPE

↳ Le Conseil Municipal **AUTORISE** les enregistrements audio et/ou visuels par le service des archives municipales dans le cadre de leurs missions, afin de recueillir des témoignages ou des informations susceptibles de compléter, expliquer, illustrer ou constituer les fonds conservés et en faciliter l'exploitation patrimoniale future et **APPROUVE** la convention type

31 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



La séance est levée à 12 H 40

Vu pour être affiché le : 18 AVR 2019

et publié sur le site internet de la Ville

Conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les délibérations peuvent être consultées auprès des services intéressés conformément à l'article L 2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Le Maire,

Jacques BOMPARD.

